



## Congés payés pas content

Par **4mome5**, le **15/12/2018** à **09:38**

Bonjour je suis chauffeur d'enfants Handicaper à 3 quart de temps, cela fait 4 ans que je travaille au même endroit et cette année j'ai commencé a perdre déjà 200Euros sur mon salaire de Juillet en Août vu que l'établissement ferme comme les écoles à proximatif ,j'ai encore perdus là période de vacances et depuis ça continue en Octobre pareille et là je vais avoir â peu près 15 jours pour Noël et à mon humble avis il ne me paiera pas les congés que je prend puisque l'établissement Est fermé...Je ne c'est plus quoi faire. ..

Par **P.M.**, le **15/12/2018** à **10:06**

Bonjour,

Il faudrait déjà savoir ce qui se passait les années précédentes et ce que prévoit le contrat de travail pour ces périodes non travaillées...

Je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'entreprise, d'une organisation syndicale ou même de l'Inspection du Travail...